

Conseillers en exercice :	19	<b>L'an deux mil vingt et un, le mardi treize avril, le Conseil municipal des MAGNILS-REIGNIERS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Nicolas VANNIER, Maire.</b>
Présents :	18	
Pouvoirs :	0	
Votants :	18	
Convocation :	09/04/2021	
Affichage procès-verbal :	21/04/2021	<b>Étaient présents :</b> M. Nicolas VANNIER, M. Jean-Guy JOUBERT, M <sup>me</sup> . Michèle FOUILLET, M. Patrick RENOUX, M <sup>me</sup> . Edwige LECARTEL, M. Joël TEILLET, M. Daniel MENUET, M. Stéphane NICOLEAU, M <sup>me</sup> . Sandrine MARCHAND, M <sup>me</sup> . Agnès SOUDANNE, M <sup>me</sup> . Michaëlle GOUNORD, M <sup>me</sup> . Sophie COTILLON, M. David MIGNON, M. Jean-Marc BOURSEGUIN, M. Nicolas BOUJU, M <sup>me</sup> . Edwige BOURSEGUIN, M <sup>me</sup> . Virginie THOMAS, M. Julien REMAUD.
M. Jean-Guy JOUBERT est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.		<b>Étaient absent(s) excusé(s) :</b> M <sup>me</sup> Coralie BODIN
Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2021 n'apportant pas d'observation, celui-ci est adopté à l'unanimité des votants.		<b>Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire ouvre la séance conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.</b>

**ORDRE DU JOUR**

- 👉 Désignation d'un secrétaire de séance
- 👉 Énoncé des pouvoirs
- 👉 Adoption du procès-verbal de la séance du 30 mars 2021

**D\_2021\_24\_01. FINANCES LOCALES**

Budget annexe – Budget primitif 2021 – Lotissement « les Marronniers ».

**D\_2021\_24\_01. FINANCES LOCALES**

Budget annexe – Budget primitif 2021 – Lotissement « les Marronniers ».

Monsieur Le Maire présente au Conseil municipal le Budget primitif 2021 du Budget annexe du lotissement « Les Marronniers » et précise que l'équilibre budgétaire est proposé comme suit :

		BP 2021
<b>Section de Fonctionnement</b>		
	Dépenses	<b>220 000.00 €</b>
	(Article 6015 ; Acquisition)	200 000.00 €
	(Article 6045 ; Frais d'étude)	20 000.00 €
	Recettes	
	(Chapitre 042 / Article 7133 ; Opérations d'ordre de transfert entre sections)	<b>220 000.00 €</b>

<u>Section d'Investissement</u>	
Dépenses (Chapitre 040 / Article 3355 ; Opérations d'ordre de transfert entre sections)	220 000.00 €
Recettes (Chapitre 16 / Article 1641 ; Emprunt)	220 000.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents, décide de :

**SE PRONONCER** favorable sur le Budget primitif 2021 du Budget annexe « Les Marronniers » selon l'équilibre budgétaire proposé et détaillé en annexe,

**AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

2

Décision du Maire, prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal de certaines de ses attributions

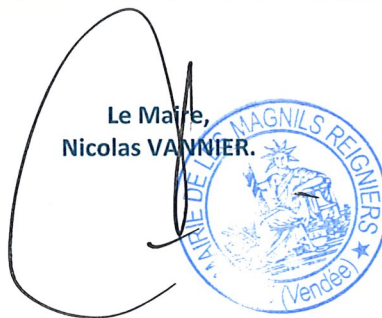
(Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

DROITS DE PRÉEMPTION URBAIN

Informations diverses

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H00

Le Maire,  
Nicolas VANNIER.



Le secrétaire de séance,  
Jean-Guy JOUBERT.

